



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET NAIN

N° 3, 12 décembre 2022

Bilan de la saison 2022

Remerciements

Ce bulletin d'information est le dernier communiqué de la saison 2022 du Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bleuets nains. Nous tenons à remercier sincèrement tous les collaborateurs qui alimentent le réseau grâce à leur expertise.

Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), MAPAQ

- Marianne St-Laurent, agronome, coordonnatrice du RAP
- Louise Thériault, agronome, chargée de projets en phytoprotection
- Mathieu Côté, agronome
- Cindy Ouellet, adjointe à la coordination du RAP

Conseillers en horticulture, MAPAQ

- Pierre-Olivier Martel, agronome, Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Marielle Gagné, agronome, Côte-Nord

Conseillers du secteur privé ayant une entente avec le RAP

- Luc Denis, agronome, Agriboréal service-conseil
- Jordan Routhier, agronome et Marie-Ève Bouchard Girard, dta, Groupe-Conseil Agri-Vert
- Marie-Eve Moreau, agronome, Laurence Bouchard, agronome, Marie-Pier Dufour, agronome, Jade Valois, dta et Maude Paquet, dta, Club Conseil Bleuets

Résumé de la saison au Saguenay–Lac-Saint-Jean

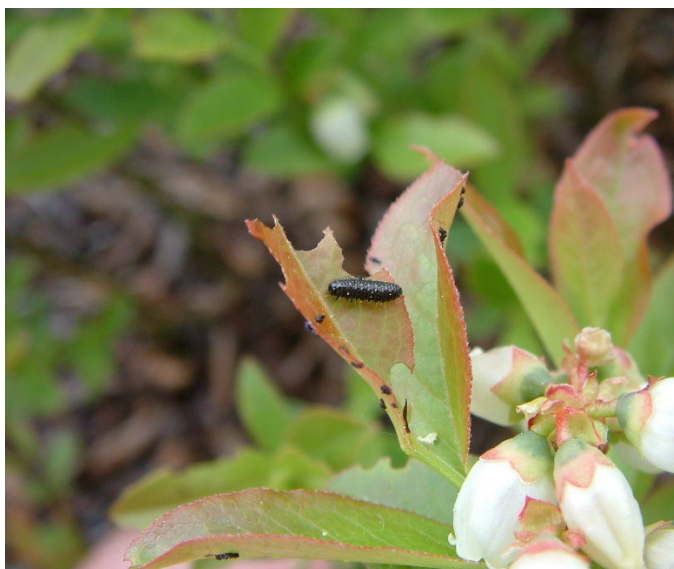
Pendant l'hiver 2021-2022, les précipitations de neige ont été abondantes et fréquentes. Ainsi, très peu de dommages causés par le gel hivernal ont été observés dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le mois de décembre 2021 a été parmi les plus chauds jamais enregistrés au Québec, atteignant une température moyenne de $-12,2$ °C. À l'opposé, nous avons eu droit à un mois de janvier parmi les plus froids avec une température moyenne de $-22,7$ °C.

Au printemps 2022, malgré un bref redoux à la fin avril, la neige a tardé à fondre en raison des températures froides du début de la saison. Les fortes pluies du mois de mai ont permis d'achever la fonte des neiges, mais celles-ci ont engendré plusieurs inondations au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les travaux de fauchage et de broyage ont débuté vers le début du mois de mai, mais étaient fréquemment interrompus par d'abondantes précipitations.

Le dépistage des insectes a débuté durant la semaine du 9 mai. Les insectes observés étaient peu problématiques et il s'agissait principalement de charançons, de chenilles et de galéruques. La première capture de larve d'altise a été réalisée le 24 mai, ce qui est un peu plus hâtif que la normale. Puisque peu d'altises ont été capturées cette année, pratiquement aucune application d'insecticide n'a été réalisée.



Larve de galéruque de l'airelle
Photo : LEDP (MAPAQ)



Larve de l'altise du bleuet
Photo : Club Conseil Bleuet

Vers la mi-mai et la fin mai, quelques bleuetières ont subi un léger gel printanier, mais très peu de dommages ont été observés.

La saison de pollinisation n'a pas été optimale. Le nombre de ruches d'abeilles disponibles était largement en baisse en raison d'une importante mortalité hivernale causée par le varroa. L'utilisation de bourdons commerciaux et la présence importante de pollinisateurs indigènes a aidé à pallier le manque de ruches d'abeilles. Durant la semaine du 23 mai, les bourdons commerciaux ont commencé à faire leur entrée dans les bleuetières. En raison de la floraison tardive, plusieurs producteurs ont dû repousser l'entrée des bourdons dans leurs champs et les relocaliser près de cultures qui étaient déjà en pleine floraison, telles que les pissenlits ou la camerise. Une dizaine de jours se sont écoulés avant que les ruches d'abeilles fassent leur entrée dans les bleuetières. En général, les pollinisateurs ont quitté les bleuetières vers la fin du mois de juin.

Les pluies abondantes ont favorisé l'émergence de la tache septorienne et du rouge dès la fin du mois de juin. Règle générale, il y a eu beaucoup de taches sur les feuilles et sur les tiges.

Au niveau des températures, le mois de juillet a été légèrement au-dessus des normales de saison. Beaucoup de dommages au niveau des bourgeons apicaux des bleuetiers ont été observés cet été. Également, la présence de têtes multiples était très importante dans les champs. La sécheresse de 2021 semble avoir fortement affecté les plants qui étaient en végétation à ce moment-là. Cela a occasionné des baisses de rendements dans les secteurs qui étaient les plus affectés par le temps sec en 2021.

Selon la station météo de la Ferme expérimentale de Normandin, le mois d'août a été relativement sec et dans les normales de saison, avec une température moyenne maximale de 22 °C et une température moyenne minimale de 15 °C. La récolte a débuté graduellement durant la semaine du 8 août et s'est terminée vers la deuxième semaine du mois de septembre.

Bien que le manque de pollinisateurs, les températures froides de début de saison et les quantités de pluie importantes reçues au printemps aient donné des sueurs froides aux producteurs, les conditions de cultures générales ont permis un grossissement optimal des fruits. La récolte a été bonne pour la plupart des producteurs et certains ont même réussi à obtenir des rendements records.

Le premier gel automnal d'importance a eu lieu dans la première semaine d'octobre. Le fauchage d'automne a débuté vers la mi-octobre pour la majorité des bleuetières. Les conditions météo étaient excellentes pour faire les applications automnales d'herbicides. Les traitements ont été réalisés pour réduire l'incidence du kalmia, de la comptonie et du quatre-temps.

Réseau de surveillance de la mouche du bleuet

Tout comme pour l'année 2021, un réseau de surveillance a été mis en place dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec le Club Conseil Bleuet, afin de suivre l'étendue de l'infestation de la mouche du bleuet sur le territoire.

Comme en 2021, le réseau comptait 40 sites répartis de la façon suivante :

Secteurs	Nombre de sites
MRC du Domaine-du-Roy	9
MRC de Maria-Chapdelaine	22
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	5
Ville de Saguenay	1
MRC du Fjord-du-Saguenay	3
Total	40

Répartition des sites de dépistage de la mouche du bleuet en 2022

Pour chacun de ces sites, selon leur superficie, entre 15 et 20 pièges étaient installés et relevés chaque semaine. Le dépistage s'est ainsi poursuivi jusqu'à la récolte.

Les captures de mouche du bleuet ont débuté durant la semaine du 3 au 9 juillet. Cette date est tardive comparativement à l'année précédente (semaine du 20 juin). Au total, 385 adultes furent capturés pendant la saison, comparativement à 647 en 2021. La température printanière froide et les importantes précipitations pourraient être les causes de cette baisse majeure. C'est dans les municipalités de Dolbeau-Mistassini et d'Albanel que 361 captures des 385 de l'année 2022 ont été effectuées. Essentiellement, ces captures ont été faites sur les mêmes sites que l'année précédente. La présence de l'insecte demeure circonscrite au même territoire que les dernières années.

Orienté par les informations obtenues en 2021, le seuil pour la recommandation d'un traitement a été fixé à une mouche par piège par semaine en moyenne. Seulement quatre entreprises ont atteint ce seuil et deux d'entre elles ont effectué un traitement. Le seuil a été atteint trop tardivement dans les deux autres cas, soit quelques jours avant le début de la récolte. Les tests de cassonade ont également révélé une faible présence de larves dans les sites ayant un grand nombre de captures d'adultes.

Résumé de la saison sur la Côte-Nord et dans Charlevoix

Comme au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la couverture de neige sur la Côte-Nord et dans Charlevoix a été abondante cet hiver, et les dommages de gel hivernal ont été négligeables.

Bien que le couvert hivernal fut abondant, la fonte des neiges a été régulière et les champs se sont découverts à temps. Malgré une fin d'hiver ainsi qu'un début de printemps exceptionnellement chauds, la température s'est rafraîchie par la suite, ce qui a ralenti le développement des plants. En raison de ce ralentissement, la floraison a été retardée.

Au niveau des températures, elles se sont situées dans les moyennes de saison, sans grand épisode de chaleur ou de sécheresse prolongée. Les précipitations étaient dans les normales de saison, notamment pour la première moitié de l'été.

Pendant la floraison, les températures se sont rapprochées du point de congélation, mais les dommages de gel rapportés ont été anecdotiques.

Malgré un départ un peu lent, la croissance s'est tout de même bien déroulée. Comme pour l'ensemble du Québec, les ruches d'abeilles étaient rares, mais la pollinisation semble avoir été efficace malgré tout. Les rendements étaient eux aussi généralement bons.

Concernant les mauvaises herbes présentes cette saison, les problématiques observées sont surtout liées aux mauvaises herbes que l'hexazinone ne parvient pas à supprimer. On note une augmentation progressive de la présence de l'aralie hispide (ou salsepareille), de la petite oseille et du quatre-temps. Dans certains champs, le panic capillaire est aussi présent. Aucune problématique liée aux insectes n'a été observée.



Aralie hispide
Photo : LEDP (MAPAQ)

En raison des précipitations fréquentes, des cas ponctuels de pourriture sclérotique ont été observés sur plusieurs entreprises. Étant donné les faibles dommages observés, aucun traitement préventif ne sera recommandé. Toutefois, la présence de la tache septorienne s'est avérée plus importante, causant de la défoliation dans certains champs. Cela s'explique par des conditions plus humides ainsi que par les traitements qui ont été effectués tardivement en raison de difficultés d'approvisionnement.

La récolte en chiffres

La récolte 2022 de bleuets sauvages pour l'ensemble du Québec est estimée à 113,7 millions de livres. Il s'agit de la deuxième meilleure récolte historique, après celle de 2016.

Cet avertissement a été rédigé par Marie-Eve Moreau, agronome et Laurence Bouchard, agronome (Club Conseil Bleuets), en collaboration avec Pierre-Olivier Martel, agronome (MAPAQ), puis révisé par la [Direction de la phytoprotection](#) (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Bleuets nain](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.